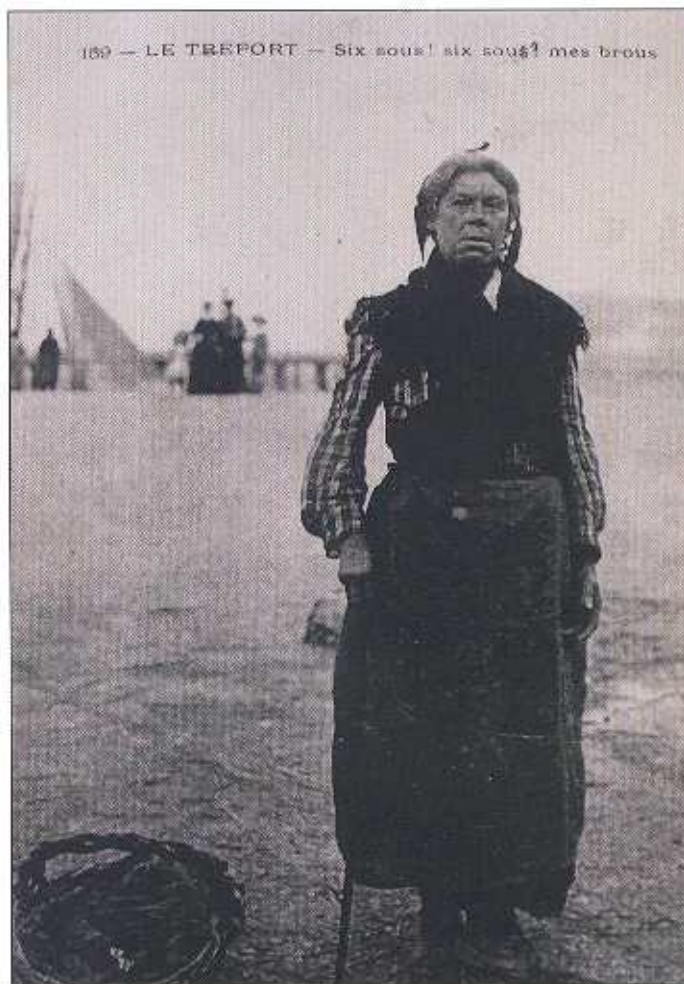


Grève des pêcheurs pour le "Brous"



En 1898, bloquer les pêches c'est tout simplement bloquer le Tréport.



La vente des brous constituait un revenu annexe indispensable aux familles de pêcheurs.

A la fin septembre 1898, les armateurs ont voulu remettre en cause l'attribution des brous (poissons de qualité inférieure) aux pêcheurs. Durant trois jours, les marins seront en grève.

En 1898, Le Tréport est une ville qui vit encore de la pêche. On ne compte pas moins de vingt-quatre armateurs pour trente-six équipages de huit hommes. Le 29 septembre de cette même année, jour de la Saint Michel, date à laquelle les marins vont à terre pour renouveler les rôles d'équipage pour la campagne d'hiver qui se termine à Pâques, la suppression des « brous » par les armateurs déclenche un conflit. Ainsi, deux cent cinquante-six marins se mettent-ils en grève et refusent d'embarquer. Les « brous » sont les poissons de taille et de qualité inférieures. Ils sont abandonnés aux marins qui les revendent pour leur propre compte.

Les pêcheurs demandent à Paul Bignon de les aider

Pour éviter les abus, les armateurs proposent de les remplacer par une indemnité de 5 % sur la pêche effectuée, puis de vendre les brous par l'intermédiaire d'un consignataire, afin d'exercer un contrôle et empêcher que le produit de la vente ne soit immédiatement dépensé dans les cabarets. Les marins refusent. Un piquet de vingt-trois soldats du 24^e R.I en garnison à Eu, stationne à la mairie du Tréport.

Le 30 septembre, la réunion entre armateurs et pêcheurs ne permet pas de trouver un accord. Aussi, vingt pêcheurs demandent au conseiller général Paul Bignon de prendre leurs intérêts en main. Une nouvelle réunion, tumultueuse, se déroule dans la soirée.

Dans la nuit du 30 septembre, un groupe de marins se poste devant la maison de l'armateur Criquelion, également capitaine des pompiers, auquel les marins reprochent d'avoir déclenché l'affaire des brous. Sa maison est barricadée mais les manifestants frappent dans les volets à coups de poings et profèrent des injures à son encontre.

Les soldats interviennent, dispersent l'attroupement et mettent trois marins au violon municipal. Le 1^{er} octobre se tient une nouvelle réunion avec les armateurs. Deux hommes de chaque équipage sont désignés comme délégués. Ils ne cèdent pas et réclament le statu quo. Quelques armateurs, qui sont en même temps patrons de pêche, et donc peuvent exercer un contrôle direct sur la composition des brous acceptent, fortifiant ainsi l'attitude des autres équipages.

Finalement, un accord sera trouvé le 3 octobre et les pêcheurs reprendront la mer après avoir renouvelé leurs engagements. Le dimanche 9 octobre, une délégation de quinze marins se rendra chez Paul Bignon pour lui offrir un bouquet de fleurs et le remercier de son intervention. Ils parcourront ensuite les rues d'Eu au cri de « vive Bignon ! ».